



1 IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit :
COLLE POUR MOUSSE SUPER 74 EN AEROSOL
Utilisation du produit :
Assemblage de mousses sur elles-memes et sur une grande variété
de matériaux.
Code d'identification :
Identification de la société :
Adresse : 3M FRANCE
Boulevard de l'Oise
95006 Cergy Pontoise Cedex
Téléphone : 01.30.31.61.61
N° d'appel d'urgence :
ORFILA
Téléphone : 01.45.42.59.59

2 INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	Numéro CAS	Pourcentage
ETHER DIMETHYLIQUE	115-10-6	35 - 45
Symboles et phrases de risques: FP; R:12		
PENTANE	109-66-0	20 - 25
Symboles et phrases de risques: FP,N,Xn; R:12-51/53-65-66-67		
ACETONE	67-64-1	10 - 15
Symboles et phrases de risques: F,Xi; R:11-36-66-67		
POLYMERE D'ALPHA-PINENE	25766-18-1	5 - 10
CAOUTCHOUC SYNTHETIQUE	----	5 - 10
CIRES CHLOREES DE PARAFFINES ET D'HYDROCARBURES	63449-39-8	1 - 5
HYDROCARBURE ISOPARAFFINIQUE	90622-58-5	1 - 5
ESTER GLYCERIQUE DE COLOPHANE	65997-13-9	1 - 5
HYDROGENEE		
ANTIOXYDANT	----	0,1 - 1
Nature chimique : Caoutchouc synthétique et résines en solution.		

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers :

- R12 : Extremement inflammable.
- R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau. R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges .
- R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entrainer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

4 PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation :
Retirer de la zone polluée et mettre à l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, appeler immédiatement un médecin.

En cas de contact avec la peau :

Laver la peau avec beaucoup d'eau. Si une irritation persiste, appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau. Consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion :

NE PAS FAIRE VOMIR. Faire boire deux verres d'eau et appeler un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :

Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Agent extincteur chimique sec. Mousse.

Dangers spécifiques :

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances au niveau du sol ou du plancher jusqu'à une source d'ignition et causer un retour de flamme.

Mesures particulières d'intervention :

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :

Observer les mesures de précaution indiquées dans les autres sections.

Mesures après fuite ou déversement :

Ventiler la zone. Eliminer toute source d'ignition. Couvrir avec un matériau absorbant. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique autorisé et fermer.

Méthodes de nettoyage :

Mélanger avec un matériau inflammable et incinérer dans une installation agréée pour les déchets dangereux. L'installation doit être en mesure de traiter les boîtiers aérosols. Eliminer les boîtes vides par mise en décharge agréée. Eliminer les déchets après absorption complète dans une installation autorisée à collecter et traiter les déchets chimiques.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils d'utilisation :

Ne pas percer, ni brûler le récipient même après usage.

Prévention des incendies et des explosions :

Le boîtier d'aérosol contient un gaz comprimé inflammable. Liquide et vapeur extrêmement inflammables.

Prévention des explosions :

Conservé à l'écart de la chaleur, des flammes, des étincelles et autres sources d'ignition.

Prévention de l'électricité statique :

Eviter les décharges électrostatiques.

Conditions de stockage recommandées :

Conserver en dessous de 49°C.

Matières incompatibles :

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites de moyenne d'exposition :

Pentane : 600 ppm (1800 mg/m³) Circulaire du 13/05/1987.

Acétone : 750 ppm (1800 mg/m³) Circulaire du 21/03/1983.

Protection respiratoire :

Eviter l'inhalation des vapeurs, brouillards et pulvérisations. Sélectionner l'un des équipements respiratoires approuvés suivants, en tenant compte de la concentration des contaminants dans l'atmosphère et en conformité avec la réglementation en vigueur. Demi-masque respiratoire contre les vapeurs organiques. Demi-masque respiratoire contre les vapeurs organiques avec préfiltre contre les poussières et les brouillards.

Protection des mains :

Porter des gants appropriés en manipulant ce produit. Une paire de gants constituée du(des) matériau(x) suivant(s) est recommandée: Polyéthylène/Copolymère d'éthylène et d'alcool vinylique. TEFLON.

Protection des yeux :

Eviter le contact des yeux avec les vapeurs, brouillards et pulvérisations. Porter des lunettes de protection ouvertes. Porter des lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau et du corps :

Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau.

Ingestion :

Ne pas avaler. Conserver en dehors de la portée des enfants.

Ventilation recommandée :

Utiliser dans les zones bien ventilées. Fournir une ventilation suffisante pour maintenir les émissions en dessous des valeurs limites d'exposition recommandées. Si la ventilation extractive n'est pas adéquate, utiliser une protection respiratoire appropriée.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique, couleur, odeur	:	Liquide en aérosol orange, odeur de solvant.
pH	:	non applicable
Point/intervalle d'ébullition (°C)	:	non déterminé
Point/intervalle de fusion	:	non applicable
Point d'éclair - Coupe fermée (°C)	:	-45 (propulseur)
Température d'auto-inflammation	:	non déterminé
Limites d'explosivité dans l'air	:	
- Inférieure (% en volume)	:	non déterminé
- Supérieure (% en volume)	:	non déterminé
Pression de vapeur (hPa)	:	non déterminé
Hydrosolubilité	:	Insoluble
Densité relative (Eau=1)	:	< 1
Densité de vapeur (Air=1)	:	> 2
Composés organiques volatils (g/l)	:	non déterminé
Vitesse d'évaporation	:	non déterminé
Viscosité (mPa.s)	:	non déterminé
Teneur en matières volatiles (%)	:	78

10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :

Stable. Pas de polymérisation dangereuse.

Matières à éviter :

La chaleur.

Produits de décomposition dangereux :

Monoxyde et dioxyde de carbone. Chlorure d'hydrogène. Aldéhydes.
Cétones. Hydrocarbures.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets en cas d'inhalation :

Concentration et inhalation intentionnelles peuvent être nocives ou mortelles. Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement. Irritation des voies respiratoires supérieures: les symptômes peuvent inclure inflammation du nez et de la gorge, toux et éternuements.

Effets en cas de contact avec la peau :

Légère irritation de la peau en cas de contacts répétés ou prolongés: les symptômes peuvent inclure rougeurs, boursoufflures et démangeaisons.

Effets en cas de contact avec les yeux :

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

Effets en cas d'ingestion :

L'ingestion n'est pas une voie d'exposition probable pour ce produit.

Cancérogénèse :

PARAFFINES CHLORÉES (en C12, Chlore 60%): danger potentiel d'effet cancérogène. L'administration orale lors d'études de laboratoire sur animaux a causé des cancers du foie, des reins, de la thyroïde ainsi qu'une leucémie. Classement: CIRC : groupe 2B, pourrait être cancérogène pour l'homme.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Données et informations complémentaires :

Non déterminé. Étant donné la diversité des réglementations, vérifier celles qui sont applicables ou consulter les autorités compétentes avant élimination.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets résultant de l'utilisation :

Collecte et incinération par des sociétés spécialisées.

Emballages souillés :

Ne pas percer ou ne pas brûler les générateurs aérosols dans un incinérateur ménager. Collecte et incinération par des sociétés spécialisées.

Nomenclature des déchets : 08 04 09
ou 15 01 04 si aérosols vidés complètement

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU : 1950
Dénomination sur documents transport: Aérosol.
Groupe d'emballage :
VOIES TERRESTRES (ADR/RID)
- Classe : 2.1
MARITIME (IMDG)
- Classe : 2

AERIEN (ICAO/IATA)

- Classe : 2.1

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage réglementaire :

Conforme aux arrêtés du 20/12/1991 et du 24/03/1993 (AEROSOLS).

Symbole(s)

F+ Extrêmement inflammable.

Contient :

Pentane, acétone,

Phrases de risque :

Extrêmement inflammable. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils de prudence :

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Eviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. ATTENTION : Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Conserver hors de la portée des enfants. Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant.

Tableau des maladies professionnelles:

84 : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.

Remarques :

Mise à jour en tenant compte de la 25ème adaptation et de la DPD.

16 AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risque mentionnées en section 2 :

R11 : Facilement inflammable.

R12 : Extrêmement inflammable.

R36 : Irritant pour les yeux.

R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Raison de la réédition :

Mise à jour informations réglementaires transport.

=====
Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus

lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.